

EDITO

ANNUAIRE NATIONAL DES PRATICIENS DES ARTS DIVINATOIRES

POUR UNE PRATIQUE HONNÊTE ET LOYALE DE LA VOYANCE

La Direction

* Mise à la disposition de l'ensemble de la profession

PROBITÉ, LOYAUTÉ, SINCÉRITÉ AUX SERVICES DES CONSOMMATEURS

Un site dédié aux professionnels de la voyance, astrologie et arts divinatoires

Vous êtes ici : www.inadpro.com / **Accueil**

Inadpro : éthique et loyauté envers les consommateurs

INADPRO est un département professionnel de l'association INAD -Institut National des Arts Divinatoires - , réservé exclusivement à ceux qui s'engagent sur l'honneur à exercer leur activité ,en toute probité tant dans l'intérêt de la profession que des consommateurs.

Vous souhaitez exercer votre activité en astrologie et arts divinatoires en toute quiétude, être à la hauteur de votre noble mission, garder votre indépendance et vous démarquer des pratiques douteuses de certains ? Ne restez pas seul, adhérez et rejoignez INADPRO, la référence des professionnels responsables. Véritable label de qualité, notre association aide les professionnels à être reconnus pour leur sérieux dans la profession.

Elle se donne également pour mission l'information, la prévention, la protection et la défense des consommateurs de la voyance. En guidant les personnes ayant recours à la voyance et à ses arts connexes, elle évite leurs abus et leurs manipulations. Inadpro représente l'éthique de la profession des arts divinatoires et la majorité des professionnels de renom qui y adhèrent, en vue de protéger les clients consommateurs.

Nos recommandations : probité et loyauté au service des consommateurs.

INAD :

Institut National des Arts Divinatoires

Fondé en 1987 par Youcef Sissaoui, l'Institut National des Arts Divinatoires est une association loi 1901 qui a été créée avec la collaboration de messieurs Jacques Bonnaud, Francis Clément, Maître Alain Stutz et Maître Michel Dughet (avocats).

Défenseur des consommateurs de la voyance, cet organisme a été le premier à construire une charte morale et professionnelle à destination des praticiens consultants de l'astrologie et arts divinatoires connexes. Cette charte remplit plusieurs rôles fondamentaux :

- ⑩ Soutien des consommateurs victimes d'abus quant aux pratiques de la voyance : recueil des plaintes et recours en justice
- ⑩ Traitement à l'amiable des litiges entre professionnels et plaignant, dans la mesure du possible
- ⑩ Information aux praticiens sur leurs droits et devoirs

Contactez l'association de professionnels de la voyance Inadpro pour obtenir plus de renseignements sur ses actions et son rôle.

Qui sommes nous

INADPRO : l'union fait la force

Vous êtes ici : www.inadpro.com / Inadpro : **l'union fait la force**

L'association de professionnels de la voyance INADPRO œuvre en premier lieu à l'information, la protection des consommateurs et la moralisation de la profession.

Parce que la profession des arts divinatoires s'enfonce dans la médiocrité et l'anarchie, dans le charlatanisme et les abus, véritables escroqueries organisées, la voyance, l'astrologie et connexes sont souvent récupérées par des manipulateurs et de pseudo-voyants, véritables usurpateurs et beaucoup d'illuminés notoires. Il est essentiel que cette profession soit accompagnée d'un code d'éthique et de morale. C'est pour cela que l'INAD a créé une Charte morale et professionnelle à l'attention des consommateurs et des praticiens de l'astrologie et des arts divinatoires.

Association loi 1901, L'INAD a été créée en 1987 par Youcef Sissaoui avec la collaboration de Messieurs Jacques Bonnaud, Francis Clément, Maître Alain Stutz et Maître Michel Dughet (avocats).

Cette charte vise à palier le manque de réglementation autour de la profession et protéger les consultants consommateurs de tout abus ou manipulation (publicité habilement mensongère, pratiques commerciales trompeuses, démarchages abusifs, ...). Elle est présente pour les consommateurs qui s'interrogent sur certaines pratiques et présente une liste de professionnels sérieux qui s'engagent sur l'honneur à respecter les règles déontologiques édictées dans la charte : <http://inad.info/documents/charte-de-deontologie>

Ainsi, le consommateur choisit en tout état de conscience le praticien qui lui convient, en toute sérénité.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'association Inadpro, contactez-nous. : contact@inad.info

Un soutien aux praticiens de l'astrologie et des arts divinatoires

Représentante des professionnels qui adhèrent à son éthique et à son code de déontologie, l'Inadpro assure également le soutien des professionnels sérieux de la voyance. Elle constitue un recours et un support utile voire indispensable lors d'un litige entre les parties, pour régler un problème mettant en cause un professionnel ou le cabinet pour lequel il travaille. Autant que faire se peut, elle privilégie les issues à l'amiable.

Grâce à Inadpro, vous êtes référencé et visible sur le Net aux yeux des consommateurs désireux de trouver des praticiens compétents et dignes de confiance. L'association vous garantit un soutien dans les démarches à faire pour recouvrer à un refus de paiement de la part d'un client et vous fait bénéficier d'une carte professionnelle Inad, preuve de vos compétences et de votre sérieux.

Inadpro : un gage de sérieux et de qualité des professionnels de la voyance

Vous êtes ici : www.inadpro.com / Inadpro : un gage de sérieux et de qualité des professionnels de la voyance

Défense des consommateurs de la voyance et des arts divinatoires

En première ligne des escroqueries et des abus en tout genre, le consommateur consultant en voyance doit avoir un organisme protecteur et défenseur de ses droits auquel se vouer.

En adhérant à notre association, vous vous engagez à respecter notre code de déontologie et êtes assurés de ce fait d'un gage de qualité, véritable label des professionnels sérieux et dignes de confiance. L'Inadpro constitue votre « vitrine loyauté et professionnalisme » aux yeux des consommateurs désireux de trouver des voyants sérieux et compétents.

N'hésitez plus : si vous êtes un professionnel de la voyance sérieux et loyal envers les personnes qui vous consultent, rejoignez l'association des professionnels de la voyance Inadpro, située à Paris et regroupant des professionnels de toute la France (activité également à l'international).

Codes Moraux et Éthiques au service des professionnels en astrologie et arts divinatoires

L'association de professionnels de la voyance Inadpro comprend un département pour les professionnels.

En adhérant à la Charte Morale et Professionnelle initiée par l'INAD - Institut National des Arts Divinatoires - , chaque praticien s'engage à respecter ses codes moraux et éthiques, édictés dans ladite charte de la Profession , Recommandée par le Secrétariat d'État Chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprise, du Tourisme, des Services de la Consommation

- | | |
|------------------------------------|---|
| ⑩ Tarification annoncée et honnête | ⑩ Exclusion de pratiques illicites telles que la magie, de la sorcellerie et toutes pratiques commerciales trompeuses ou de nature à induire en erreur le consommateur. |
| ⑩ Loyauté | |
| ⑩ Sincérité | |

De plus, le service juridique de cet organisme a un rôle de conseil et d'information auprès de ses professionnels : droits et devoirs...

L'Inad est également consulté par divers organismes et les services de l'Etat : presse, police, justice, gendarmerie nationale.

Professionnel de la voyance, rejoignez notre réseau et bénéficiez d'une vitrine sérieuse et digne de confiance et démarquez-vous de certains confrères peu scrupuleux. Profitez du label INAD et contribuez à moraliser la profession.

Charte de Déontologie

Préambule

Afin de moraliser la Profession des arts Divinatoires, éviter les dérives multiples qui découlent de ces pratiques où n'importe qui peut devenir du jour au lendemain médium, voyant, astrologue, mage, sorcier..., l'Institut National des Arts Divinatoires (INAD), qui est une association d'information, de prévention et de protection contre les Abus et les Excès de la profession, propose, à l'intention des praticiens désirant instaurer des rapports satisfaisants avec les consultants et dans l'intérêt de tous, cette Charte Morale et Professionnelle.

Aussi, pour éviter que des consultants ne soient abusés par certains professionnels douteux et par les multiples publicités à caractère mensonger, cette Charte, appliquée et respectée par tous, serait en mesure d'offrir une garantie contre les débordements abusifs qui discréditent l'ensemble de la profession. Tout Praticien ayant souscrit de plein gré à l'acceptation de la présente Charte Morale et Professionnelle s'engage sur l'honneur à en respecter les dispositions et à exercer son activité avec sérieux, honnêteté et loyauté afin de satisfaire au mieux les consultants qui feront appel à ses services.

Services audiotels et plateformes

Les responsables, dirigeants des services audiotels et plateformes de voyance en ligne (...) sous peine de voir leur responsabilité engagée, s'engagent à tout mettre en œuvre afin de s'entourer de praticiens qualifiés, ayant une expérience certaine et reconnue dans le domaine des conseils de la vie privée, de la voyance et de l'astrologie... Tout praticien qui adhère à la présente Charte, agit dans une démarche individuelle, librement consentie, et doit se conformer aux règles édictées dans toutes leurs dispositions. A défaut, il se verra exclu de l'organisme avec qui il collabore et sa carte professionnelle sera immédiatement retirée.

Tout professionnel doit refuser les consultations destinées à des personnes passablement fragiles ou accros à la voyance, à moins qu'il s'agisse d'un travail d'écoute équivalent à une psychothérapie à des fréquences raisonnables. Il est important que cela soit précisé et acté formellement par écrit si possible avant toute consultation.

Le client est responsable de ses agissements, à moins qu'il s'agisse d'une personne en situation de mal être, en situation de faiblesse extrême, et il conviendra alors au praticien intéressé de le conseiller au mieux de ses intérêts et en dernier ressort d'en informer le responsable du site qui prendra les mesures nécessaires dans l'intérêt du client.

Exercice des Arts Divinatoires

Tout praticien s'engage à exercer son activité avec sincérité, loyauté et objectivité. Tout praticien désirant exercer un art divinatoire à des fins professionnelles doit au préalable et en fonction de son statut satisfaire à toutes les formalités légales et réglementaires d'accès aux professions industrielles et commerciales et à effectuer les déclarations imposées par la loi ou les règlements auprès des organismes sociaux et fiscaux compétents.

Tout praticien des arts divinatoires s'engage à faire un travail et des études individuelles personnalisées. A défaut lorsque le travail ou une partie du travail n'est pas personnel (dans le cas, par exemple, du recours à un logiciel), le praticien s'engage à en informer ses clients.

Obligation de moyens

Le praticien des arts divinatoires n'est tenu qu'à une obligation de moyens (utilisation de ses connaissances, de son savoir, de son don...)

Dans le domaine des arts divinatoires, cette obligation de moyens interdit au praticien de faire état de certitudes, de garantir la réalisation certaine d'évènements ou la justesse de ses prédictions.

Dans le domaine des pratiques occultes, cette obligation de moyens interdit au praticien de promettre ou garantir un résultat. Le consultant a droit au remboursement des sommes éventuellement versées à défaut de réalisation du résultat garanti ou promis.

Travaux Occultes

Le praticien s'engage à n'effectuer aucun travail occulte (désenvoûtement, sorcellerie, magie noire). Toute prestation autre qu'une activité de consultation, fournie à un client par un praticien, doit faire l'objet d'un contrat écrit, signé par les deux parties et mentionnant la nature de la prestation et son prix.

Respect de la vie privée et secret professionnel

Tout praticien des arts divinatoires est tenu au secret professionnel.

La consultation est un acte strictement confidentiel. Les informations à caractère personnel concernant les consultants ne seront divulguées à des tiers, y compris un autre professionnel, sous aucun prétexte, de manière directe ou indirecte.

Le praticien s'interdit de menacer le consultant de les divulguer.

Le praticien s'interdit d'utiliser ces informations à d'autres fins que les activités de divination et de consultation.

Le praticien s'interdit d'enregistrer ou de filmer le consultant à son insu.

Le professionnel s'interdit de conserver ou d'archiver des documents ou objets personnels et privés appartenants à des consultants. Tout document ou objet de la sorte doit être remis dès la première demande à son propriétaire.

Tout consultant doit être informé de toute conservation ou enregistrement de données nominatives à caractère personnel le concernant, même s'il ne s'agit que de ses seuls nom et adresse. Le praticien s'interdit de solliciter, de conserver ou d'enregistrer des informations d'ordre racial, politique, syndical, philosophique, religieux.

Manoeuvres frauduleuses

Le praticien s'engage à respecter le libre-arbitre de ses consultants et s'interdit d'exercer une quelconque influence sur eux.

Il s'interdit d'abuser de la naïveté ou de la crédulité de personnes en situation de faiblesse ou de fragilité, de profiter ou d'exploiter la faiblesse, la solitude ou tourmente affective des personnes seules, des personnes âgées, malades, handicapées...

Il s'interdit de se livrer à des mises en scène ou à des manoeuvres susceptibles d'induire le client en erreur.

Publicité et charlatanisme

Le professionnel doit contribuer à la lutte contre le charlatanisme ; toute publicité doit être loyale et véridique.

Obligation d'information et de renseignements

Le praticien s'engage à informer avec bienveillance ses consultants et à répondre en toute honnêteté à toute question que ceux-ci formuleraient. Cette obligation d'information doit être respectée y compris au téléphone, sans que le consultant ait à se déplacer ou à rencontrer le praticien pour les obtenir.

Le professionnel s'engage à informer chaque client :

- ⑩ du champ d'application et des limites des arts divinatoires
- ⑩ de la durée approximative de la consultation
- ⑩ de ses honoraires, prix, tarifs.
- ⑩ les honoraires, prix, tarifs seront affichés dans son cabinet.

Honoraires et modes de paiement

Les honoraires des praticiens sont libres et dépendent de la compétence réelle et confirmée des intéressés. Ils doivent faire l'objet d'un affichage clair dans le cabinet ou d'un énoncé clair lors des consultations téléphoniques. Tout praticien s'interdit d'effectuer des prélèvements abusifs de cartes de crédits.

Mineurs

Tout praticien des arts divinatoires s'engage à ne pas recevoir un mineur en consultation, sauf autorisation écrite du titulaire de l'autorité parentale.

Rapport avec les autres professionnels

Tout praticien des arts divinatoires s'interdit de dénigrer un confrère ou de ternir son image pour mieux attirer son client.

Réclamations et règlement des différends

Toute réclamation ou contestation sera reçue avec une attention particulière par le praticien. En cas de litige avec un consultant et sans préjudice des procédures judiciaires, le praticien s'engage à déployer les efforts nécessaires pour trouver une solution amiable, le cas échéant avec l'assistance ou l'intervention d'une association de consommateurs ou de l'INAD qui, conformément à sa mission prévue dans ses statuts, s'engage à faire le nécessaire pour trouver, dans la discrétion, une solution satisfaisante entre les deux parties.

La présente Charte a été soumise à la DGCCRF « service loyauté » avant sa publication et recommandée par le Secrétariat d'État Chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprise, du Tourisme, des Services de la Consommation est susceptible d'être complétée ou modifiée ultérieurement. Toute personne ayant signé la présente Charte peut suggérer toute modification ou complément à la direction de l'I.N.A.D. les règles contenues dans cette Charte ne sont ni exhaustives ni limitatives.

..... ;

Conditions, obligations, recommandations pour une pratique honnête et loyale

- Les dispositions de ces règles et recommandations ne sont ni exhaustives ni limitatives-

Adhésion sans réserve à la Charte Morale et Professionnelle de la profession, encouragée par le Secrétariat d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services de la Consommation.

I- Le Praticien professionnel, signataire-adhérent à la Charte Morale et Professionnelle, reconnaît sur l'honneur avoir les compétences nécessaires et l'expérience suffisante et reconnue pour assurer les consultations de voyance et donner des conseils de la vie privée.

II - Le Praticien professionnel reconnaît être en règle avec la médecine du travail et être déclaré(e) apte pour exercer une activité dans le domaine des arts divinatoires et donner des conseils de la vie privée à des clients. Cette information Visite médicale du travail (VMT) devra être mentionnée dans toute publicité de tout praticien *.

III - Le Praticien professionnel s'engage sur l'honneur à n'utiliser aucune manœuvre frauduleuse de nature à induire en erreur son client.

IV - Le Praticien professionnel s'interdit tant pour son propre compte que le pour le compte d'une plateforme, site ou cabinet, de faire des démarches à domicile de racolage pour proposer des voyances gratuites ou payantes, de tromper ou d'abuser des personnes non averties ou en situation de faiblesse.

VI - Le Praticien s'interdit de travailler sous plusieurs pseudonymes, en utilisant une ou plusieurs photos "déco", sous peine de voir sa responsabilité engagée pour tromperie et pratiques commerciales trompeuses.

VII - Le Praticien s'engage à respecter le temps nécessaire pour la consultation et les honoraires préalablement annoncés.

VIII - Le Praticien, en cas de collaboration avec un ou plusieurs cabinets, sites ou plateformes spécialisés dans le domaine de la voyance doit faire l'objet d'un contrat et reste soumis à son engagement sur l'honneur.

IX - Toute consultation à distance (par téléphone...) doit être librement consentie par le client et faire l'objet d'un prix fixe, raisonnable et préalablement convenu.

X - Tout professionnel doit être de bonne foi dans son activité et s'interdit de proposer des consultations de voyance gratuite, mais rien ne l'empêche de débiter son temps pour aider au mieux son client, sans coût supplémentaire.

XI - Tout professionnel doit garder en mémoire qu'une prestation de voyance n'est pas un jeu amusant, un acte anodin ou irresponsable, il lui est conseillé d'éviter toutes les allégations mensongères, les prédictions nocives telles que la mort du consultant ou de l'un de ses proches, sous peine de voir sa responsabilité civile ou pénale engagée .

*** Important :**

- L'avantage de l'examen médical du travail est une assurance et une garantie pour le client consommateur qui pourra constater que le praticien a été reconnu par la médecine du travail et déclaré apte à exercer une activité de voyance, aide à la personne.

- Le second avantage de cette visite d'aptitude réside dans la confirmation, vérifiable a posteriori, que le praticien correspond bien à une personne physique réelle et non pas à une photo déco et à un pseudonyme de confort.

Presse Magazine :

Bon à savoir : Les Arts divinatoires

Définition

Est considéré comme Art divinatoire, la pratique consistant, à partir d'une capacité naturelle innée et reconnue, d'une technique initiée ou connaissance quelconque d'un Art parascientifique notoire, de connaître des éléments non dévoilés concernant une personne physique consultante et regardant son passé, son présent, son avenir ou son comportement.

Disciplines

Peuvent être considérés comme arts divinatoires les mancies ou pratiques suivantes :

- ⑩ alomancie
- ⑩ astrologie
- ⑩ augure
- ⑩ bibliomancie
- ⑩ cafedomancie
- ⑩ capnomancie
- ⑩ cartomancie
- ⑩ chiromancie
- ⑩ géomancie
- ⑩ graphologie
- ⑩ haruspice
- ⑩ hydromancie
- ⑩ magnétisme
- ⑩ maraboutage
- ⑩ médiumnité
- ⑩ nécromancie
- ⑩ numérologie
- ⑩ oniromancie
- ⑩ ornithomancie
- ⑩ parapsychologie
- ⑩ pyromancie
- ⑩ radiesthésie
- ⑩ scapulomancie
- ⑩ taromancie
- ⑩ voyance

La Cartomancie

La cartomancie est une discipline, un art divinatoire par excellence le plus répandu et le plus connu à travers le monde pour l'interprétation des cartes dont chacune d'entre elles représente une ou plusieurs significations susceptibles de révéler le passé, le présent et l'avenir pour toute personne qui le souhaite.

Le cartomancien qui prétend être voyant ou voyante les interprètes en les reliant entre elle en leur donnant une signification en fonction de la question posée et à la situation passée, présente et à venir du consultant ou de la consultante. Un cartomancien ou un tarologue n'est pas un voyant.

Interpréter un jeu de cartes est chose délicate qui demande de l'expérience du tact et du savoir faire.

Il existe des centaines de modèle de jeux de cartes dont le plus connu reste le tarot de Marseille composé de 78 lames ou cartes.

L'Astrologie

Discipline considérée comme une branche des arts divinatoires qui consiste à donner une description du caractère d'un individu déterminé... Pour une étude sérieuse, contrairement, au signe zodiacal et ses caractéristiques largement répandu dans la presse, l'astrologue responsable a besoin de temps pour dresser un thème astral personnalisé ce qui peut prendre 4h, 5 voire 6h de travail Les thèmes les plus demandés concernent les problèmes de cœur et les finances... pour aller plus vite dans l'étude d'un thème, certains astrologues utilisent un logiciel ce qui n'est, selon nos informations, pas fiable et donc une source d'erreur. L'astrologie, selon certains grands astrologues, n'est pas de la prédiction mais un véritable guide, une carte routière qu'il faut savoir interpréter pour ne pas prendre la mauvaise direction, qui peut se révéler une impasse.

La Géomancie

La Géomancie est une technique de divination basée sur l'observation d'objets divers : bâtonnets, cauris, grains de blé, cailloux... ou de tout autre d'objet jeté sur une surface libre.

La géomancie est une technique intéressante qui ne fait appel à aucune intuition.

La Magie

Elle provoque le sourire ou la crainte, le dédain ou l'admiration, mais personne ne lui est indifférent.

On en parle, certes oui, mais le plus souvent à tort et à travers et surtout par ignorance de ce qu'elle est réellement. Il faut dire que sous ce vocable prometteur et fascinant de magie, le profane englobe vaille que vaille aussi bien la voyance, la cartomancie de madame Irma, que le surnaturel, la sorcellerie, les pouvoirs divins ou diaboliques, l'envoûtement, la possession, en bref tout ce domaine du mystérieux et de l'inexpliqué et de l'étrange aussi présent dans notre société moderne qu'il pouvait l'être dans l'Antiquité.

Mais alors, la magie, c'est quoi au juste ?

Un rapide coup d'œil au Larousse ne nous renseignera guère : Art prétendu de produire par certaines pratiques des effets contraires aux lois naturelles. Deux opinions valant mieux qu'une, autre coup d'œil au Quillet-Flammarion : Art par lequel on affirme produire des effets merveilleux à l'aide de formules et de rites dotés d'un prétendu pouvoir sur la nature, les dieux, les démons. Pourtant, force nous est de reconnaître que ces définitions sont complètement erronées, sans doute par une approche trop rationnelle et cartésienne du sujet. En fait la magie est une réalité. Car non seulement cet art n'est pas prétendu comme l'affirme doctement ces deux savants recueils, mais encore cet art supposé est une science véritable. Science et art prenant naissance dans les plus anciens âges de l'humanité et perdurant à travers elle jusqu'à nos jours, ayant pour but la maîtrise de ces forces naturelles que le dualisme philosophique répartisse en spirituel et matériel, tandis que l'optique indéo-chrétienne le définit

comme le Bien et le Mal. Du reste, la Bible, parle de la magie comme d'une chose dont personne ne met en doute l'existence. L'épisode fameux des dix plaies d'Egypte mettant aux prises Moïse et les magiciens de pharaon, est là, inscrit en toutes lettres pour nous le rappeler : Mais les magiciens d'Egypte en firent autant par leurs enchantements, Exode VII-22.

Dès lors, puisque cette maîtrise s'obtient par des rituels, des formules, des techniques, c'est donc bien une science et qui dit science, dit scientifiquement et par voie de conséquence, expérience et expérimentateur. Saint Albert le Grand (Pape et magicien) ne doute jamais que l'on puisse opérer des merveilles par la magie, la naturelle, celle du Bien. Dans ses écrits, il note scrupuleusement: « J'ai expérimenté ceci » ou « je n'ai pas fait l'expérience », justes commentaires dignes d'un savant authentique œuvrant dans son « laboratoire. »

Dans ce contexte, on peut supposer que faire œuvre de magie demande la plus stricte prudence. Posséder la science du Bien et du Mal, manipuler ces forces occultes puissantes et mésuser expose à de graves dangers (choc en retour, folie, possession, etc) d'où il ressort que la magie, la vraie, n'a rien à voir avec la superstition naïve ou la sorcellerie vulgaire, bien que celle-ci en découle par dégénérescence d'un « savoir » dont la source noble s'est avilie afin de satisfaire les plus bas appétits humains.

Des Initiés

Mais les vrais mages existent. Ce sont des maîtres de la sagesse ésotérique, des initiés au plein sens du terme, poursuivant dans le secret la compréhension des lois de la nature ouvrant les portes de l'univers. Ils sont issus d'une longue tradition dans laquelle s'inscrivent les noms prestigieux de Moïse, de Pythagore, Apollonius de Thyane et, plus près de nous, Héléna Blavatsky, Aurobindo, Rudolf Steiner. Au reste, leur devise en dit long sur le cheminement ardu d'une évolution dont la vigueur tient en quatre mots qui valent mieux que tous les discours abscons: savoir, oser, vouloir, se taire. A ce stade, et pour éviter toute confusion, il convient de souligner qu'il n'y a pas deux magies, la blanche et la noire. La magie est « Une », seule différencie l'intention bonne ou mauvaise du praticien, cependant qu'elle agit parfaitement aussi bien dans un sens que dans l'autre, étant régie par les mêmes lois. Ceci bien expliqué, si la magie blanche ou théurgique fonde sa démarche sur le principe spirituel, le Bien, la magie noire ou Goétie en est fatalement sa déviation, son opposé, utilisée pour assouvir des buts impurs, destructeurs, tournés vers le Mal par une volonté perverse.

La Magie Noire

La magie noire ressort incontestablement la pratique occulte connue sous la dénomination d'envoûtement (manipulation magique à des fins personnelles), quand celui-ci a pour finalité d'apporter la malchance, la haine et parfois la mort. Autant d'actes criminels sans trace ni preuve. Son corollaire obligatoire, le désenvoûtement, sorte de contre-feu réexpédiant haine et mort à son envoyeur, est tout aussi répréhensible, forcément immoral puisqu'il ne constitue pas exactement ce « pardon des injures » auquel nous incite une certaine spiritualité. Etant donné que personne ne se conforme à cette exigence et la vengeance (un plat que l'on peut déguster froid ou chaud) faisant partie de ces pulsions humaines inhérentes à notre condition, beaucoup de personnes croient légitime de souscrire à cette opération qui va les débarrasser d'ennemis imaginaires ou réels. Ces deux interventions, illicites, ne peuvent paraître que banales, tant les encarts publicitaires de mages de pacotille les proposent à l'envie, bien qu'à la vérité elles soient fort difficiles à réaliser car elles supposent un véritable « savoir » que la plupart du temps ces mages ne possèdent pas. Et c'est bien cette banalité mensongère qui fait des dupes à bon compte, extorquant des sommes faramineuses à des consultants non avertis, naïfs appartenant à toutes les couches de la société et pas seulement à un contingent de pauvres gogos comme on pourrait le croire.

Le Retour d'Affection

Mais le cheval de bataille le plus fructueux de ces charlatans, le plus proposé et aussi le plus demandé, disent-ils, par leur clientèle est le « retour d'affection », véritable trafic de la détresse sentimentale pratiquée par des escrocs.

Ces faux marchands de bonheur promettent pour des sommes astronomiques (parfois plusieurs millions) des retrouvailles inespérées (et jamais abouties), que ce soit entre époux, amants, concubins, un appât auquel résistent les malheureux abandonnés qui ne savent plus à quel saint ou démon se vouer pour retrouver l'infidèle. Bien évidemment, devant la souffrance, le chagrin d'une personne délaissée, trahie, qui voit son amour bafoué, son bonheur s'envoler au profit d'un rival ou d'une rivale, on peut comprendre le réflexe humain qui pousse à tout faire pour récupérer par n'importe quel moyen les morceaux d'une vie brisée. Pourtant, il faut bien se rendre compte que cette « magie rose », si par chance l'opération réussit (et elle est parfaitement faisable, toujours dans l'optique d'un vrai mage qui détient le pouvoir de la mener à bien), va lier inexorablement deux êtres (dont l'un sera contraint psychiquement et sans espoir d'évasion) à vivre ensemble, alors même que l'amour initial d'un des deux partenaires n'existe plus. C'est un acte très délicat qui touche au moral. Car de quel droit peut-on enchaîner un être humain à un autre? Le véritable initié qui est en possession de ce pouvoir doit connaître et détenir une « aperception » des deux personnes, sinon l'opération à la longue ne peut qu'être destructrice.

La Sorcellerie

La sorcellerie ne fait pas appel à un savoir scientifique mais essentiellement à des connaissances empiriques de forces noires ou blanches, jalousement gardées secrètes et transmises de bouche à oreille ou entre personnes d'une même confrérie pour faire, selon le cas, le bien ou le mal, en exerçant (selon la demande) sur une personne déterminée une influence souvent maléfique.

Parmi les actions les plus fréquentes pratiquées dans les pays Africains et nord africains, on peut citer la frigidité, l'impuissance ou le mauvais œil... Ces pratiques s'apparentent à la sorcellerie des campagnes pratiquée en France dans le Berry.

L'Envoûtement ou le Désenvoûtement

C'est la possibilité pour un sorcier, marabout, ou mage de manipuler au gré de sa volonté les forces de l'invisible afin de les plier et de les contraindre à la réalisation de ses désirs ou aux désirs d'une tierce personne (que ces désirs soient d'amour, de haine ou de mort même... Mais que l'on se rassure, les spécialistes de ces manipulations, souvent néfastes, sont aussi rare que les cheveux sur le crâne d'un coiffeur chauve.

Le vaudou : Un culte ? Une religion ?

Le vaudou tient un peu des deux. En Haïti le Vaudou est prépondérant. On peut le définir comme le culte des esprits africains, mêlé à un catholicisme très relâché.

Les mystères du Vaudou s'épaississent d'une ignorance qui prête à ce culte toutes sortes de pratiques magiques : sacrifices d'animaux, apparitions, trances, prophétismes...

Le vaudou mélange de rites obscurs, souvent spectaculaires, à la limite de la folie religieuse collective. Le vaudou, entre les mains de personnes malsaines ou mal intentionnées, peut faire peur. Mais que l'on se rassure l'initiation au vaudou n'est pas donné à tout le monde.

Culte magico-sacré, le vaudou est issu du vieil animisme africain et de la religion catholique importée à l'époque coloniale par les planteurs français. La fusion du mélange de ces options religieuses, animisme et catholicisme a donné l'originalité du vaudou que l'on trouve et que l'on pratique dans le grand archipel des Antilles, les caraïbes, une partie du Brésil et dans certains pays africains comme le DAHOMEY.

Les marabouts et la magie africaine : qui sont-ils, d'où viennent ils ?

Des sables du désert aux trottoirs parisiens, les Marabouts sont-ils des marchands de bonheur? Le brouhaha médiatique (télé, radio, journaux...) qui se lève périodiquement pour ou contre la Voyance, relance la vieille polémique sur la crédibilité d'une pratique marginale dans laquelle s'infiltrèrent gourous de pacotille et professionnels véreux. Il est vrai que ce créneau irrationnel favorise, plus que tout autre profession, les abus et les escroqueries tant morales que financières. Difficile discrimination! Or, dans la spirale de dénigrement de la

voyance, les Marabouts tiennent une place à part. Leur publicité ronflante inonde périodiquement les boîtes aux lettres des quatre coins de France et de Navarre. Pas facile de les dénombrier, leur mobilité les mettant pratiquement à l'abri de toutes poursuites et toutes revendications.

Les Marabouts : Les Pieux et les Saints

D'origine Berbère, les vrais Marabouts sont des ascètes en recherche du Divin. Leur mysticisme a donné un mouvement en marge de l'Islam appelé le «Soufisme», mouvement qui a pris naissance dans la région du Souf, partie du Sahara oriental, dont la ville principale est El Oued.

Dans leur confrérie, on compte d'authentiques «Saints» et thaumaturges, auteurs de miracles réels. Egalement des prophètes et naturellement des voyants. Le plus célèbre d'entre eux, toujours vénéré, est Al-Hallaj. Accusé de blasphème par les docteurs de la Loi, il est mort sur le gibet en 922 parce qu'il avait osé se proclamer «uni à Dieu». Il devint ainsi le premier martyr de l'intolérance religieuse islamique. Intolérance aussi virulente qu'elle put l'être dans le judaïsme, et tout autant dans le catholicisme.

La mystique est chose suspecte pour toute église constituée. Au Soudan en 1889, un autre grand Marabout, Sidi Ibrahim, attirait par son renom de sainteté les tribus nomades du désert. On trouve également des Marabouts en Mauritanie, où leurs prédications ont contribué à l'expansion de l'Islam en Afrique Noire. Issus pour la plupart de la classe noble des Hassan, ils enseignaient la théologie et constituaient des tribus maraboutiques, recevant et éduquant des élèves dans leurs mosquées de Ouadane et Aoudaghost. Bien évidemment tous n'étaient pas des Saints dans l'habituelle acception du terme, mais ils restaient aux yeux des populations des hommes pieux, écoutés et vénérés. Et quand l'auréole de sainteté et de miracles persistaient au-delà de la mort d'un de ces cas ascètes, il n'était pas rare que leur tombeau, petite chapelle cubique rappelant l'architecture d'une mosquée, devienne le but d'un pèlerinage où se déversait la dévotion des fidèles, attendant l'exaucement de leurs prières.

Mais, le Coran étant le seul objet liturgique de la religion musulmane, les Marabouts encore aujourd'hui, restent des contemplatifs consacrant toute leur vie à l'étude des Sourates (pieux versets) et à la récitation de prières sur le chapelet d'ambre, tout le long du jour.

Vers eux, viennent encore et parfois de fort loin, beaucoup de malades, dont ils guérissent les maux par des "attouchements" comme pourrait le faire un guérisseur ou un magnétiseur occidental. Ces manipulations, ne sont pas plus suspectées d'une libidineuse licence, que celles pratiquées par un médecin dans son cabinet.

Les Voleurs d'Espoir

Tout ce préambule historique fera comprendre l'énorme gouffre séparant les Saints Marabouts du désert, de leurs «confrères» parisiens! L'amalgame qui en a été fait abusivement et par exploitation de l'ignorance du public, vient non seulement en grande partie de l'usurpation du titre, mais aussi du vêtement, du chapelet ostensiblement déployés, avec en plus un halo de mystérieux comportement propre à abuser le profane, habilement troublé par un habile racolage. Tout cet attirail exotique, ces marmottements furtifs, apportent de l'eau au moulin de ces charlatans.

Contact : INAD

148 rue du Faubourg Saint Denis
75010 - PARIS

Téléphone : +33 (0)1 40 35 70 89

Fax : +33 (0)1 40 35 70 06

Mobile : +33 (0)6 86 26 68 71
(en cas d'urgence uniquement)

contact@inad.info
(adresse principale)
secretariat.inad@gmail.com
(secrétariat-relations publiques)

NOS HORAIRES

9h à 13h

LES PROFESSIONNELS

Pour plus de transparence dans les échanges ,chaque praticien s'est engagé sur l'honneur à accepter et respecter les règles édictées dans la charte de déontologie , véritable Garde-fou de la profession .

Plus de transparence dans les échanges

Chaque fiche de praticien est contrôlée, avant d'être validée et rendue publique.

NB : Certains praticiens utilisent , en toute légalité, un pseudonyme professionnel mais avec leur vraie photo.

Un réseau social sur les arts divinatoires

Cherchez et consultez selon la localité et les disponibilités de chacun.

Chercher et trouver un praticien

- ⑩ Médium
- ⑩ Astrologue
- ⑩ Chiromancie (lignes de la main)
- ⑩ Voyant ((e))
- ⑩ Numérologue
- ⑩ Magnétisme
- ⑩ Tarologie-Cartomancie

Chaque praticien a signé la [Charte de déontologie](#) , véritable garde-fou de la profession.

Les informations relatives à chaque praticien , ont été vérifiées , avant de les rendre publiques. Certains praticiens utilisent , en toute légalité, un pseudonyme professionnel mais avec le